

Qu'est-ce que c'est ?

Le DCL est un diplôme national professionnel créé spécialement pour les adultes. Valable à vie, il permet de valider leurs compétences en LSF.

Sa maîtrise présente des avantages manifestes dans une gamme de métiers spécifiques et bien évidemment de façon plus générale, à tous les métiers des services à la personne et en lien avec l'accueil (hôtesse de caisse, commercial...).

Qui peut le passer ?

Sourd ou entendant, quel que soit le niveau d'étude du candidat et sa situation professionnelle : salarié, demandeur d'emploi, stagiaire de la formation professionnelle, étudiant et particulier.

Pour les candidats qui ont pour langue première la LSF, aucun prérequis n'est demandé.

Pour les candidats qui pratiquent la LSF comme seconde langue, il faut au préalable obtenir **au minimum** le niveau A2.4 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). LEA de Champagne vous offrira une formation adaptée et conforme à ses exigences.

Le diplôme est délivré en fonction de la performance réalisée par le candidat, du niveau A2 à C1. Si vous poursuivez votre formation au-delà du cycle A2, et selon vos compétences, vous obtiendrez donc un niveau supérieur lors de l'examen.

L'épreuve DCL LSF a lieu 2 fois par an. Le calendrier est disponible sur notre site internet.

Les centres agréés les plus proches sont situés dans les académies de Créteil, Paris et Nancy-Metz.

Comment s'inscrire ?

L'inscription peut être réalisée par vous-même sur le site de l'Education Nationale ou par nos soins.

En effet, accrédité centre de préparation DCL et conventionné à Aix-Marseille Université, pilote opérationnel au niveau national du DCL, LEA de Champagne est en mesure de vous inscrire dans le centre d'examen DCL LSF de votre choix.

Les droits d'inscription s'élèvent à 100 euros (tarif en vigueur à ce jour).

Comment se déroule l'épreuve ?

Quel que soit le niveau visé, le DCL est conçu autour d'un scénario unique pour tous les candidats à une même session. Le scénario simule une situation professionnelle réelle.

Au cours de l'examen qui dure 2h30, le candidat effectue des tâches de compréhension à l'écrit et en LSF, de communication interactive en LSF, et de production à l'écrit et en LSF.

Plus que des connaissances linguistiques théoriques (grammaire, vocabulaire...), c'est la capacité du candidat à utiliser la langue pour réaliser une tâche globale en LSF qui est validée.

Comment s'y préparer ?

Notre centre de formation propose une formation préparatoire à l'épreuve du DCL LSF de 3 jours pour permettre aux candidats de mobiliser pleinement leurs connaissances et ainsi obtenir de meilleurs résultats.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet, rubrique Certification DCL.

Les renseignements sont susceptibles d'être modifiés. Dans tous les cas, reportez-vous aux informations officielles du centre national DCL : <https://www.education.gouv.fr/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl-2978>